

Etude sur le Travail et l'Education des Enfants.

Les déterminants du travail et de la scolarisation des enfants:

« Caractérisation des déterminants du travail et du système éducatif des enfants à l'aune de la convention internationale des droits des enfants 20 Novembre 1989 et les protocoles additionnels ; les apports de l'approche interdisciplinaire »

Le cas Centrafrique.

Par :

Gervais Douba

IUT-Université de Rouen

*Administrateur et Vice Président de la section française de
Défense de l'Enfant Internationale; membre de la coalition internationale contre les
enfants soldats.*

Résumé :

L'intérêt supérieur de l'enfant inspire et/ou détermine-t-il les systèmes d'apprentissage et éducatifs de l'enfant en Centrafrique ? Ce qui serait de nature à signaler le choix et la finalité du modèle de développement économique et social.

Répondre à cette question peut relever d'une gageure. Des décennies des années quatre-vingts aux années quatre-vingts et dix, les déterminants des systèmes d'apprentissage et du système éducatifs pour les enfants (au sens de la Convention internationale des droits de l'Enfant du 20 Novembre 1989 et les différents protocoles additionnels) des 21 pays francophones d'Afrique au sud du Sahara en général, et du Centrafrique en particulier, se sont considérablement dégradés, au point de n'être désormais qu'aléatoires. S'agissant du Centrafrique, l'analyse économique des déterminants des deux systèmes, non seulement est inexistante (déficit au niveau littérature et rapports) mais aussi tenté, qu'on essaie de s'y aventurer, les données sont fragiles, systématiquement peu crédibles et cache de démontrer en quoi les deux assurent peu ou prou de débouchés dans la vie d'adulte. Pour qui observe le phénomène de près, les deux systèmes, qui devraient s'entrelacer, s'imbriquer sont, pour les enfants, des enchaînements successifs de situations incertaines. Dans ce pays et au cours de la période, les trajectoires individuelles des enfants, aussi bien que les déterminants d'apprentissage, les identités scolaires, sociales et professionnelles sont confus et diffus du point de vue registre, à tel point qu'en matière de travail des enfants, l'on s'interroge sur ce qui différencie le processus d'apprentissage de l'homme adulte en devenir (aspects éducatif du travail), du travail de l'enfant ; véritable source de revenu additif, pour le monde des adultes, à savoir les parents eux-mêmes et leurs proches..

L'objectif de cette étude n'est rien d'autre qu'une entreprise d'élucidation des aspects quantitatifs et qualitatifs des facteurs économiques ; caractéristiques de l'apprentissage et du travail des enfants ; source de revenu additif. Quant à son enjeu, il vise à clarifier un certain nombre d'obscurantismes, qui paralysent la médiation des organisations non gouvernementales et sclérosent l'élaboration des instruments d'analyse et la mise en œuvre des mécanismes pertinents, pour l'émancipation des enfants. L'application de la Convention (CIDE), rien que la CIDE et toute la CIDE contribuerait à accélérer les conditionnalités de réussite des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Mots clés : Processus d'apprentissage ou formation à l'acquisition et l'appropriation des habilités professionnelles, revenu additif, médiation et accompagnement des ONG, imbrication et intrication du développement de l'être et du développement de l'avoir, impasse ou débouché professionnel.

Introduction:

« *Celui qui vient au monde pour ne rien troubler, ne mérite ni égard ni patience* »

René Char.

La caractérisation économique déterminants du travail et de la scolarisation des enfants suppose au préalable, une appréhension transversale de la situation générale des enfants vivant en Centrafrique, en partant des référentiels initiés par l'OMCT (1)

Appréhender la situation des enfants dans l'un des 21 pays d'Afrique Francophone au sud du sahara – circonscription du champ de notre étude - , nécessite d'inscrire le statut de l'enfant à la fois dans la société traditionnelle et dans la société moderne. Le statut de l'enfant est le prisme par lequel il est aisé de de mettre en évidence; à la fois les divergences et les inerties de l'avancée aléatoire de cette partie du monde dans l'adoption et l'application des normes et des standards internationaux et, de se faire une idée du tracé de leur insertion dans les échanges internationaux. Les 21 pays francophones de l'Afrique au sud du sahara ont-ils conscience que ce n'est pas seulement la scolarisation et/ou l'alphabétisation fonctionnel – qui fonctionnent à dents de scie en raison des années blanches - mais la formation et l'apprentissage de leur jeunesse qui leur permettrait de doter leur pays des facteurs d'attractivité! Dans cette logique, nous définirons l'apprentissage comme le processus de capitalisation des habilités professionnelles (dimension capital humain) mais réalisé dans le cadre d'une ingénierie territoriale (capabilité ou empowerment favorisant l'accumulation du capital social). Les parties prenantes accomplissant la co-éducation [Frédéric Jésus; la co-éducation ; Dunod; Paris]

Les déterminants du travail et du système éducatif sont complexes à la fois par la perception et les représentations qu'ont les institutions et les parents de leur finalité. Les représentations de l'enfant (des deux sexes) et particulièrement en milieu rural mais aussi chez les professionnels de la médiation; travaillant avec les enfants comme les enseignants de milieux laïcs et religieux, plongent leurs racines, autant dans les traditions dites ancestrales finissantes que devant l'appropriation balbutiante de la modernité culturelle. Restent dans l'ambiguïté totale, les déterminants économiques et sociales de l'apprentissage et du système éducatif, qui sont l'appropriation individuelle et/ou collective de valeurs de conquête de l'autonomie et de construction de la solidarité par l'apport de l'esprit d'entreprendre notamment la traduction de ces valeurs sur le plan comportemental.

Le lien entre le travail et l'éducation des enfants relevant davantage du registre économique et social que des soubresauts et/ou conflits socio-politiques. Il convient d'inspirer voire d'impulser une mutation dans les comportements de la part des agents de médiation, des autorités et de la population dans son ensemble, vis-à-vis des droits de l'enfant, en tant qu'adulte en devenir.

Les aspects « mentalités voire les croyances » influant le rapport à l'enfant sur le plan du système de l'apprentissage et du système éducatif dès la naissance, on constate que la dislocation progressive ; surtout en zones urbaines de la notion de famille au sens large et l'émergence des formes de solidarité

1 Droits de l'enfant au Bénin « Rapport alternatif au Comité des Nations Unies des droits de l'enfant » OMCT, ANDIA 4 »è session-Genève, Septembre 2006 et FASAF « Réseau Famille et scolarisation en Afrique et Rocare ou réseau Ouest et centre africain de recherche en Education; Colloque international Education, Violences, Conflits et Perspectives de Paix en Afrique. Yaoundé, 6 au 10 mars 2006

pervertie, qui en découlent et qui alimentent des facteurs criminogènes pour les enfants. La conjonction de ces phénomènes néfastes sur les modèles d'apprentissage et les modèles éducatifs s'illustrent depuis ces vingt dernières années, par la prolifération des phénomènes des enfants soldats, des enfants des rues, des enfants « boy » ou travailleurs domestiques taillables et corvéables à merci; véritable pratique esclavagiste des temps modernes , les enfants de écoles coraniques au Tchad et au Sénégal etc .

Enfin, si l'on observe que, sur le plan des mentalités, on frise le déni en matière des droits des enfants, les devoirs des enfants sont, quant à eux, clairement définis, notamment en fonction des classes d'âge et du sexe.

Ces devoirs sont accomplis sous prétexte d'apprentissage vers la vie d'adulte, sous le regard , non seulement des parents mais également de toute la communauté éducatrice dont dépend l'enfant; fille ou garçon.

Les enfants doivent une obéissance totale et aveugle aux adultes, aux personnes âgées considérées par beaucoup comme détentrices du savoir et de la sagesse; obéissance obséquieuse qui confine à l'asservissement . Les enfants n'ont généralement pas droit à l'expression de leur opinion ni à la parole mais apprennent leur rôle au sein des communautés de médiation où l'idée d'épanouissement individuel ou d'épanouissement n'existe pas..

Face à l'apprentissage ou ce qui prétend l'être, l'adolescence est mal centrée. On est à la fois comme jeune jusqu'à la retraite aussi bien par les passagers clandestins que par les parents dans la fable du Corbeau et le Renard et, « adulte » dès l'âge de 7 ans, quand il s'agit d'effectuer les travaux domestiques, les travaux des champs ou de participer aux travaux d'ateliers participant à l'apprentissage ou à la scolarisation. Ainsi, d'un point de vue déterminant socio- économique, le statut d'enfant évolue vers l'enfant aide ou suppléant à supporter les parents plus que l'inverse. L'enfant représente un investissement et lorsqu'il devient une lourde charge pour les parents, il est fréquent qu'on le confie et donc on l'expose aux effets pervers du phénomène de marchandisation de la société.

Il est de notoriété que l'exploitation illicite des ressources naturelles, dans les zones de conflits, en particulier les diamants, l'or et le bois a des conséquences directes et importants sur les enfants. Ces pillages privent délibérément les enfants de leur droit légitime à la mise en place des systèmes d'apprentissage et éducatif, aux soins de santé et au développement. Les enfants sont exploités comme main d'oeuvre à bon marché et sont forcés de travailler très jeunes (dès 7 ans) dans des conditions insalubres et dangereuses et ce travail constitue une source de revenu additif pour le monde des adultes ; parents et leurs proches⁽²⁾ D'où la question de savoir si les déterminants du travail et de la scolarisation minimum [davantage que l'éducation] des enfants n'ont pas leurs racines dans les notions même de politiques de développement et de sous-développement ; lesquels ont en commun les bases historiques de la division internationale du travail (la classique Division Internationale de Travail)? Sachant que l'histoire de notions de développement et de sous-développement est façonnée par les conflits et les mutations de la DIT, interrogeons nous et amenons en débat la finalité même du développement .

Vise-t-elle à restaurer les lieux; politiques de restauration de vieux châteaux ou à s'occuper des gens à savoir, assigner à la finalité de l'apprentissage et de l'éducatif des enfants, la préparation de leur ancrage aux valeurs de liberté, d'initiative et d'éducation à la paix et la solidarité avec le monde, puis, au

2 L'enfants et les conflits « Bureau du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies »

développement, la préparation d'un monde moins guidé par les valeurs du marché et sous l'emprise de la finance pour la finance, un monde plus solidaire des enfants même dans l'application des principes de subsidiarité.

Les facteurs déclenchants de cette recherche en Centrafrique est, entre autre le constat que nous avons fait de l'excès de l'instrumentalisation par les autorités de l'extrême pauvreté dans les appels à l'aide publique internationale. Les autorités se prévalent de cette extrême pauvreté pour masquer la politique sécuritaire et l'appel à la communauté internationale de condamner les agressions contre la sécurité nationale. En revanche, n'entreprene rien pour combler le vide juridique sous prétexte de pratiques culturelles qu'elles érigent en terra incognita du droit. Or cette extrême pauvreté résulte, en réalité des mutineries à répétition, des vacillements des régimes politiques successifs et d'absence de doctrine d'éducation et de formation.

Ces évènements ont certes contribué à aggraver la situation mais la confusion existait déjà entre systèmes d'apprentissage et éducatif; réduits à la scolarisation des 7-18 et à l'alphabétisation fonctionnel des plus âgés, sans mettre l'accent sur l'impérieuse nécessité pour les systèmes de mettre davantage l'accent sur les qualifications professionnelles [Le processus d'acquisition et d'appropriation voire de réappropriation des habiletés professionnelles (accumulation du capital humain et du capital social) Quant à l'anéantissement des quelques structures héritées de la colonisation; écoles, hôpitaux, dispensaires et autres centres de soins, comme les enfants en perte de repères, les ravages de ces structures et infrastructures sont le fait des bombardements militaires .⁽³⁾

La présente étude est une quête de la nécessité de recourir à un cadre d'analyse aussi bien pour le contexte Centrafricain, qu'ailleurs dans les 21 pays d'Afrique francophone au sud du Sahara mais tentant de déconstruire la doctrine Africaine dominante de la singularité culturelle qui aboutit à organiser une insularité dont, seules les enfants sont victimes. .

L'approche des ONG ; catalyseur de réflexion et d'action en vue de faire émerger l'idée d'épanouissement individuel et d'émancipation des enfants, par le respect de leurs droits, est paralysée par la doctrine Africaine de la singularité culturelle. Un tel clivage se révèle de plus en plus suranné et obsolète sur le plan analytique en ce sens qu'il empêche les pays d'Afrique au sud du sahara de participer à la mondialisation et rétrécit le développement à la dimension « avoir » au lieu de l'étendre aussi à la dimension « être ». C'est l'articulation; voire l'imbrication des deux dimensions qui enclenche le processus de développement.

I : Etat des lieux des systèmes actuels : défaut de repérage de niveau d'intrication et d'imbrication entre apprentissage et éducatif et réduction de l'éducatif à la scolarisation a minima et à l'alphabétisation fonctionnelle.

La carence la plus notoire est , contrairement à ce que l'on proclame, l'insuffisance des instruments de mesure , l'insuffisante propagation et diffusion des instruments de référencialisation, sur l'ensemble du territoire.

3 Appel d'urgence pour une Assistance humanitaire d'urgence en RCA. Documents de travail des Organisations de l'ONU en poste à Bangui ; deux ans après le dernier coup d'Etat du 15 Mars 2003 (2005)

En Centrafrique, en matière de système d'apprentissage et de système éducatif, la tendance est davantage à la dévaluation des uns et des autres par les institutions compétentes qu'à l'évaluation des mécanismes, voire à leur élaboration, pour une prise de décisions éclairées.

En Centrafrique comme dans certains pays francophones d'Afrique au sud du Sahara les enfants; aussi bien des zones péri-urbaines qu'en zones rurales, sont confrontés à des difficultés liées à la survie. Le problème le plus préoccupant pour eux reste le manque de nourriture; l'autosuffisance alimentaire, l'accès à l'eau potable. Rares sont ceux qui, dans les campagnes mangent à leur fin et plusieurs fois par jour. Les enfants ne mangent souvent que les restes ; la farine de manioc ou de mil ou de sorgho délayée dans l'eau tient lieu souvent de repas. En saison des mangues, les manguiers sont des véritables salles à manger en libre service. A ce régime alimentaire singulier s'ajoute la frappante inégalité face à la souffrance. Il n'y a presque plus de centres de soins et le Centrafrique manque de moyens pour soigner les enfants et l'accès aux soins, à l'hygiène élémentaire, relève du parcours du combattant. La santé est un luxe que les parents démunis ne peuvent offrir à leurs enfants.

S'il est vrai que la plupart des violations des droits de l'enfant reste très liée au contexte socio-économique difficile, on peut aussi faire remarquer que la caractéristiques des systèmes d'apprentissage et éducatif n'ont pas la légitimité politique, sociale et professionnelle à laquelle ils ont droit. Cette question de société manque cruellement de définition de contenu et de sens et on confond souvent l'élévation des murs pour une école élémentaire – [au passage, il faut souligner que les écoles en Centrafrique n'ont ni table-banc, ni tableau noir ni autre instrument didactique et, un enfant peut terminer le cycle fondamental 1 (école élémentaire) sans manipuler un double décimètre et/ou une règle]. Les deux systèmes reproduisent les inégalités sociales déjà criantes en ne donnant aucun sens à l'école. Par exemple; une école pourquoi faire alors que les aînés diplômés sont sans emploi ? L'apprentissage d'un métier pour acquérir quelle qualification et pour quel débouché dans la mesure où ceux qui travaillent ne peuvent se prévaloir de qualification, de surcroît de diplôme obtenu dans des conditions d'égalité de chance.

Devant la pâle lisibilité de légitimité politique , sociale, professionnelle et sociétale , nous avons décidé de mener une enquête pour vérifier la pertinence des représentations qu'ont les enfants, les jeunes diplômés sortis des mais sans emploi, les enseignants grévistes pour des salaires non versés, et les ONG; médiatrices . Nous avons constitué un échantillon de vingt cinq personnes; que nous considérons comme suffisamment expertes selon la *méthode Delphi*.

1- 1 : Caractérisation du système d'apprentissage et du système éducatif ; des systèmes en quête de légitimité politique d'envergure et particulièrement moins impliquants pour les parties prenantes

L'idée de départ est de recueillir l'opinion construite des individus constituant les parties prenantes ; acteurs actuels de la communauté éducative dont les parents , les témoins et les ONG.

L'enquête, sous forme d'entretien d'experts, que nous vous proposons, a pour but d'analyser la façon dont les parties prenantes ; autres que gouvernementales, représentent les missions et finalités des systèmes d'apprentissage et éducatif.

Nous avons retenu comme fil conducteur, la logique mobilisée pour faciliter à la fois l'insertion du Centrafrique dans les échanges internationaux et la création des opportunités susceptibles de favoriser l'épanouissement individuel, et l'émancipation des enfants ; variables de capital humain et social, même dans un contexte de pauvreté matérielle importante.

Les 5 points que nous avons retenus apparaissent dans les tableaux ci-dessus. Il s'agit :

- d'analyser quelques contenus caractéristiques des finalités des systèmes
- d'analyser la corrélation existante entre attentes des deux systèmes par les parties prenantes, en termes de concepts, méthodologies et critères d'éducation des enfants au développement (intrication de l'avoir à l'être et interaction du développement de l'être avec le développement de l'avoir)
- d'analyser le processus d'élaboration des mécanismes de construction des référentiels d'apprentissage et de didactique
- valider, enfin les conditionnalités de réussite

Le questionnaire servant à l'entretien est composé de cinq parties. Comme chacun le sait, le but de la méthode Delphi est d'amener le groupe à un relatif consensus concernant l'ensemble d'idées que sont les caractéristiques des déterminants de l'apprentissage et du système éducatif; c'est-à-dire la pertinence de l'éducation et le sens que l'on donne à la scolarisation.

Tableau 1: Par rapport aux droits de l'enfant, quelles sont les représentations que vous inspirent le système d'apprentissage et le système éducatif ?

<i>Items</i>	<i>Effectifs</i>	<i>% de réponses</i>
Désinstitutionnalisation de l'Etat et de la famille	23	92 %
Absence et/ou non visibilité de convention d' éducation au développement	24	96 %
Fragilisation et fragmentation des communautés	23	92 %
Confusion entre instruction et éducation; voire professionnalisation	25	100%
Champ de prédilection de l'ostracisme , de la stigmatisation et d'absence d'égalité de chance entre les enfants du monde rural et ceux du monde urbain de milieux aisés devant la réussite .	25	100%

Tableau 2 : Quelles sont les principales entraves à l'accumulation du capital humain et du capital social des enfants et des jeunes , résultant de l'inaction des parties prenantes au système ?

<i>Items</i>	<i>Effectifs</i>	<i>% de réponses</i>
Opposition radicale entre l'éthique traditionnelle et co-éducation dans une logique d'émancipation de l'enfant.	22	88 %
Systèmes non inclusifs	23	92 %
Non renforcement des capacités des communautés	18	72 %
Destruction et saccage des structures de resocialisation de l'enfant.	25	100 %
Non apprentissage de l'acquisition des aptitudes et des attitudes pour que les enfants se reconstruisent.	22	88 %

Tableau 3 : Comment distinguer le travail des enfants ; source de revenu additif des parents , du travail de l'enfant ; processus d'accompagnement de l'enfant vers l'adulte en devenir ?

<i>Items</i>	<i>Effectifs</i>	<i>% de réponses</i>
Prise en compte des conditions socio-économiques des enfants	15	60 %
Postuler que l'enfant est titulaire de ses droits et non ses parents .	24	96 %
Parents s'opposant à une poursuite d'études à la fin d'un cycle sous prétexte de l'éloignement de l'école ou du centre d'apprentissage.	18	72 %
Tribut à payer pour s'attribuer les attributs de la tribu	24	96 %
Promouvoir et développer la co-éducation vers l'émancipation à partir d'un canon de l'apprentissage en milieu professionnel	20	80 %

Tableau 4 : Classe z les principales causes – autres que la pauvreté – du travail des enfants à bas âge .

<i>Items</i>	<i>Effectifs</i>	<i>% de réponses</i>
La maltraitance intra familiale	20	80 %
L'exploitation domestique des enfants	21	84 %
Le trafic des enfants par les parents	14	56 %
Engagement dans les forces et groupes armés et l'orphélinat	25	100 %
Assistance et secours aux parents avancés en âge et vivant seuls	25	100 %

Tableau 5 : Classez par ordre d'importance les causes d'abandon d'apprentissage en cours ou de cycle de scolarité.

<i>Items</i>	<i>Effectifs</i>	<i>% de réponses</i>
Eloignement du domicile ; en moyenne 10 à 15 km	13	52 %
Saccage et destruction des locaux existants et départ de l'instituteur	18	72 %
Décès précauce des parents et/ou du détenteur de l'autorité parentale.	15	60 %
Influence des copains ou l'effet école buissonnière	11	44 %
Chômage massif des diplômés	19	76 %

Observations:

La lecture des 5 tableaux met en évidence les caractéristiques visibles et invisibles, qui déterminent les deux systèmes et qui concourent peu ou prou à la construction du capital humain et social de l'enfant en Centrafrique, notamment ceux des zones péri-urbains et des zones rurales. Les entretiens ont dénoté que la logique de gouvernance des systèmes repose - depuis l'aggravation de la dégradation du contexte national par les multiples crises politico-militaires, les grèves perlées à répétition des professionnels de l'enseignement, pour des arriérés de salaires - sur une politique sécuritaire, faite davantage d'injonction que d'incitation à rechercher des solutions en vue des améliorations. Cette forme de violence; de l'institution et dans l'institution ne favorise guère l'expérimentation de la co-éducation vers l'émancipation au sens où l'entendent deux auteurs; Frédéric Jésus et Bernard Defrance (4)

Débat théorique certes mais aux conséquences pratiques et qui met en branle les champs de la responsabilité, de la déontologie ; c'est-à-dire l'Etat et les communautés, malgré leur fragmentation et leur fragilité économique s'efforcent-ils, de rendre l'environnement socio-économique propice à la construction du capital humain et social de l'enfant ; fut-il issu du milieu rural ou péri-urbain et de rendre

4 Bernard Defrance VP DEI -France « La violence institutionnelle . » Syros Editions Paris
Frédéric Jésus VP DEI-France « La co-éducation » Editions Dunod Paris

évidents pour l'ensemble des parties prenantes, les déterminants de l'apprentissage et du système éducatif; non réduits à la scolarisation à minima et à l'alphabétisation fonctionnelle.

L'éducatif et l'apprentissage requièrent une légitimité politique en termes d'orientation, d'allocation des moyens, de dotation budgétaire afin d'inculquer aux citoyens en devenir, la culture de liberté, de citoyenneté, de non violence et de solidarité avec d'autres peuples. Mais l'apprentissage et l'éducatif c'est aussi une dimension sociale; un Etat-employeur qui rémunère et organise un dialogue avec la communauté éducative et non un Etat qui se contente d'être uniquement coercitif, directif et injonctif. Enfin, l'apprentissage et l'éducatif-dont la scolarisation est une question de société, qui adhère à des valeurs fondées sur l'égalité des chances, l'insertion aux échanges internationaux et non ancrée dans des traditions confiscatrices de liberté, et d'initiative, n'exaltant que les devoirs des uns vis-à-vis des autres et ne gageant le droit pour personne notamment l'enfant, en raison de son statut.

1-2 : Intérêts de la caractérisation

Dans son rapport national relatif aux Objectifs du millénaire pour le développement (2003-2015)⁽⁵⁾, le Centrafrique se fixe comme objectif de donner à tous les enfants; filles et garçons les moyens d'achever un cycle complet d'études élémentaire; c'est-à-dire le fondamental 1.

En 1994, les états généraux de l'éducation nationale déploraient la dérive de l'école centrafricaine, dérive traduite par la détérioration significative de la qualité de l'éducation et le taux d'inscription. En réalité, il convient de faire observer que les services des statistiques du Ministère de l'Education nationale se sont contentés de rester prisonniers des grandes lignes des OMD en matière d'indicateurs et de mettre en exergue l'état cruel de la paupérisation de l'Etat sans souligner aussi le manque cruellement de logique et de stratégie d'ensemble résultant de la caractérisation des déterminants des deux systèmes. Les éléments décrits dans le tableau 6 sont intégrés sélectivement quelques variables des tableaux 1 à 5 mais n'établissent aucune corrélation avec le système économique global; économie formelle et économie informelle. Or, la caractérisation a plusieurs entrées en terme d'intérêts :

5 Rapport national OMD Rép Centrafricaine Septembre 2004

Tableau 6 : Taux net de scolarisation dans le primaire (fondamental 1)



Sources : : Rapport annuel Sept. 2004

Légende des indicateurs :

- De 1990 à 2000 : situation actuel
- De 2000 à 2005 : défis à relever selon les OMD.
- Il s'agit de la proportion d'écoliers entrant dans le cycle d'observation (C I) et poursuivant en jusqu'à la première année du cycle moyen; c'est-à-dire CM 1)
- Le taux de scolarisation de 15 à 24 ans .
- Depuis 2000, sur dix enfants inscrits en première année du cycle fondamental 1, un peu plus d'un seulement atteint la cinquième année. C'est-à-dire que le taux net de scolarisation primaire qui a augmenté entre 1990 et 1996 de 46 % à 62,7% est retombé en 2000 à 42,9 % au niveau plus bas que celui de départ (1990) . (Difficulté d'acculer le capital humain au sens Aristote, puis Robert Solow dans les années 50, Théodore Schultz en 1961 et Gary Becker en 1992). Il faut observer que la différence entre zones urbaines et zones rurales s'est significativement agrandie. Depuis 2000, le taux net de scolarisation dans le cycle primaire est de 60 % dans les zones urbaines contre 32 % en milieu rural. Dans le secondaire (fondamental II), ces taux sont de 17 % en milieu urbain et de 4,5% en milieu rural. Pour 2003, les prévisions étaient encore basses , du fait de la situation politique qui a entravé les activités scolaires dans certaines régions du pays. (Accroissement des inégalités de chance devant la construction du capital humain et le capital social , entre les enfants et/ou les jeunes des milieux urbains et ceux des zones rurales)

Les systèmes d'apprentissage et scolaire Centrafricain est un navire qui prend l'eau de toute part; qui va inévitablement à la dérive.

Au nombre des difficultés d'avaries internes à ses structures, à l'obsolescence; voire la surannéité de la logique déployée pour le piloter ; le gouvernail ne suivant plus les impulsions du capitaine, il faut rajouter les nombreuses perturbations liées aux tensions militaro-politiques, aux arriérés de salaires du corps enseignants; du fondamental I au supérieur, aux années blanches.

Toutes ces avaries ont fini par annihiler les acquis du passé . L'année 2003 ; l'année du dernier coup d'Etat (15 mars 2003) a été l'une des plus difficiles.

Au cours de la dite année particulièrement, la profondeur de la disparité s'est creusée entre d'une part, les établissements scolaires de Bangui et dans certaines villes secondaires où les activités scolaires se sont normalisées progressivement et d'autre part, ceux de la plupart des autres villes de province, désertés aussi bien par les élèves que par les enseignants du fait de l'insécurité ou des difficultés matérielles et financières. Selon le diagnostic des experts nationaux, la sortie de crise passe par la conjonction de trois facteurs clés de succès.:

- la réhabilitation et l'équipement des établissements scolaires saccagés;
- le paiement régulier des salaires des enseignants;
- Et la relance des activités économiques aux fins de générer des revenus des populations.

L'autre volet de l'intérêt de la caractérisation est la corrélation avec le système économique. Comme dans nombre de pays d'Afrique au sud du sahara deux types d'économie cohabitent; l'économie dite formelle et l'économie informelle. Alors que l'économie formelle recherche les capacités et les compétences notamment des adultes, l'économie informelle ou économie de la survie, la plus populaire est le domaine où se plaît à utiliser la main d'oeuvre moins qualifiée, exploitable, taillable et corvéable à merci qu'est celle des enfants.

- En zone urbaine, le secteur informelle utilisatrice sans scrupule de main d'oeuvre infantine est composé de blanchisseries et repassage, ateliers de menuiserie, porteurs d'eau, plongeur et/ou petits bûcheron dans l'arrière cour de restaurant et livreur ambulant de beignets et autres pâtisserie. Les enfants sont considérés comme étant en apprentissage mais en réalité, ils sont assimilés aux employés de maison non rémunérés et parfois traités comme des esclaves notamment lorsqu'ils font l'école buissonnière ou quand le système scolaire est victime collatéral des conflits militaro-politiques.

- En zone rurale, le secteur informel, c'est surtout les travaux dans les plantations ou dans des minerais de diamants , de l'or etc comme main d'oeuvre à bon marché et forcés de travailler dans des conditions insalubres et dangereuses...

Le secteur informel fait-il acquérir des capacités et des compétences susceptibles de préparer l'enfant à entrer dans la vie d'adulte ? Nous craignons qu'il constitue davantage une impasse pour les enfants, qui s'y aventurent qu'un débouché professionnel. Lorsque le système d'apprentissage et le système scolaire dysfonctionnent ou sont désinstitués et deviennent des coquilles vides, les enfants sont laissés à la merci des marchands d'esclaves, de sommeil, des recruteurs pour les forces et groupes armés et ils préfèrent l'exploitation dans la précarité que de s'attendre à des institutions Etatiques qui n'offrent que des lendemains aléatoires.

Les structures de resocialisation des enfants étant disloqués, tout le tissu social constituant des lieux de menace, le défi consiste à éduquer à la citoyenneté par la formation, à faire acquérir des aptitudes et des

attitudes pour se reconstruire en améliorant les droits économiques et en posant, avec pertinence, la question du sens à donner à la scolarisation. Gagner ce défi requiert une coopération avec les ONG fondée sur les valeurs d'articulation des traditions culturelles, d'émancipation et d'épanouissement. Face au regain d'intérêt des atteintes aux droits de l'enfant sous toutes les formes, la logique de réduction simultanée de clivages, d'exacerbation des antagonismes et de consolidation de points de convergence, s'impose de plus en plus comme forme alternative de création normative pour défendre et protéger l'intérêt supérieur de l'enfant. De tels instruments mis au service d'une culture d'éducation à la paix, permettent de soigner les systèmes plutôt que de se contenter de les dépanner ; comme c'est le cas pour le Centrafrique, sous perfusion.

II : La refondation de l'économie informelle pour rendre compte du phénomène du travail et l'éducation des enfants..

« Ce que tu fais en mon nom, si tu ne le fais pas avec moi, alors tu le fais contre moi »

Proverbe Touareg.

La participation des enfants dans les différentes composantes du secteur informel en Centrafrique; comme dans les 20 autres pays francophones d'Afrique au sud du Sahara est surreprésentée. Quels instruments inventés pour faire reculer l'approche antagoniste d'accumulation du capital humain et du capital social des enfants? Quels concepts et mécanismes faire émerger qui inspireraient et détermineraient les mesures politiques élaborées à partir d'une bonne connaissance du système économique et ses articulations et/ou intrications susceptibles d'offrir, dans les années à venir (OMD défis 2015), des métiers et des compétences qu'ils requièrent, des savoir et savoir-faire, des systèmes de formation qui permettent d'acquérir les dites compétences, des systèmes de qualification qui les rendent possibles ?

Poser ces questions, c'est peu de chose près y répondre à partir de la thèse suivante : L'impact des secteurs informels dans le système économique à forte intensité de main d'oeuvre infantine peut-être mesuré à partir d'un modèle macro-économique, qui consiste à comparer les effets de ces secteurs et de ceux qui sont à fort coefficient de capital financier sur les principales variables de l'économie dite formelle (production, consommation, emploi, budget de l'Etat, commerce extérieur) .

Un tel modèle permettrait de démontrer clairement le poids du secteur informel et la proportion de sa contribution à la réalisation de la valeur-ajoutée (PIB et PNB), de requalifier les emplois et de multiplier par 2,5 le nombre de ces emplois créés, d'augmenter de 2,5 fois le revenu national et la consommation des ménages et, d'évaluer les dépenses en économie de devises, qui peuvent en résulter par exemple une pondération forfaitaire de 25 ou 30 %. [Cette thèse se réfère au Programme à forte intensité d'emploi de l'OIT] . Ainsi, en incluant la main d'oeuvre infantine dans les travaux et emplois à fort coefficient de main d'oeuvre, dans lesquels les enfants de 7 à 17 ans - la CIDE dans sa définition de l'intérêt supérieur de l'enfant – alors que les adultes y étaient auparavant majoritaires, on arriverait à dissuader l'exploitation des enfants à des fins économiques et on assécherait à terme, des réseaux continuant à pérenniser les conditions inhumaines de travail pour les enfants.

On résorberait progressivement les phénomènes des enfants « *employés domestiques de Centrafrique, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Bénin* » et enfants « *Talibés des écoles Coraniques du Sénégal et du Tchad* » voire le phénomène des « *Restaveks* » d'Haïti et cela, en dépit de la Charte Africaine des Droits et du bien-être de l'Enfant (6) et les Résolutions du sommet mondial des enfants dénommées « Un monde digne des enfants »(7)

Outre la lutte contre le clivage « tradition culturelle ou pratiques culturelles; servant de prétexte à la confiscation et au vol de la jeunesse des enfants par les dépositaires de ces dogmes liberticides pour l'intérêt supérieur de l'enfant, ce modèle macroéconomique; loin d'être une sophiciade, introduit l'impérieuse nécessité de faire émerger une culture d'alternative protectrice de l'intérêt supérieur des droits de l'enfant puis d'en accompagner la dissémination au niveau des standards internationaux [Frédéric Jésus dans la Co-éducation vers l'émancipation; éditions Dunod déjà cité].

La Convention international des droits de l'enfant dans sa défense de l'intérêt supérieur de l'enfant n'est une sophiciade pour aucune culture, aucune tradition ancestrale, face à la montée des forces agissantes de la mondialisation que sont l'idéologie du marché, de la gouvernance du monde par l'unique prisme de la finance et de la menace permanente que font peser sur la paix mondiale, les politiques réduites à des visées électoralistes ou nationalistes militants et militaro-religieux.

II-1: Faire de l'intérêt supérieur de l'enfant la source d'inspiration et le critère des systèmes d'apprentissage et de système éducatif :

Est-il besoin de faire observer que pour favoriser l'accumulation du capital humain et social de l'enfant, le modèle économique proposé, suite à la caractérisation des systèmes d'apprentissage et de scolarisation, mettant en relief les facteurs de déclin de la famille, des communautés et des institutions de l'Etat; déclin vertiginogène pour l'intérêt supérieur de l'enfant, il faut récuser l'idée d'une communauté humaine méconnaissant les différences sous prétexte d'égalité formelle pour ne laisser subsister que des collections d'individus sans appartenance et des groupes ethniques isolés exaltant leurs différences sous prétexte de liberté. En Centrafrique comme ailleurs, il faut appréhender la « Communauté nationale » et les « Communautés de vie » comme des communautés hétérogènes, mixtes et diversifiées. La combinaison gagnante est le niveau d'intrication et d'articulation des communautés ayant vocation à devenir de plus en plus diverses et métissée dans un contexte d'évolution des relations Nord/Sud. Dès lors, le développement de *l'avoir*, s'articule au développement de *l'être*, entraîne celui-ci et rejailli sur lui. Sous cet angle, la finalité du développement ne se réduit nullement qu' à la construction des lieux mais vise d'abord à s'occuper des individus. Réduire l'offre Républicaine des systèmes d'apprentissage et de scolarisation à la réfection des lieux détruits par les guerres ou saccagés suite à des violences ne contribue pas à favoriser l'accumulation du capital humain et social, consolider les prérequis. C'est cultiver voire aggraver les inégalités quant à l'accès aux lieux entre les enfants des zones rurales et ceux des zones urbaines. On contribue à la construction d'une société fermée (Karl société fermée Popper). En revanche, lorsque l'on s'occupe des gens, on cherche à outiller tout un chacun et on crée des facilités, on construit les repères et les références de l'égalité de chance ; qui plus est on les diversifie pour que tout un chacun

6 Charte Africaine sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant; notamment le préambule AHG/ST.4 du 17 au 29 juillet 1979 ratifiée par tous les Etats Africains membres de l'Union africaine.

7 Le sommet mondial des enfants intriqué dans les OMD et les Huit axes 2000-2015.

s'insère une fois qu'il se serait approprié ces repères et références, mis en oeuvre ses capacités et se donner une trajectoire [Karl Popper; société fermée et société ouverte](⁸)

L'intrication et l'articulation (et non conciliation) entre intérêts de l'économie mondialisée et intérêts supérieurs de l'enfant implique la déconstruction des repères qui sclérosent cette évolution et la mise en oeuvre de culture; porteuse de gène d'accompagnement vers l'émancipation. Il s'agit d'armer les structures par le renforcement des capacités humaines et organisationnelles, des approches pertinentes et non servilement importées ou transposées sans préparation de terrain nourricier, par des instruments adaptés pour que les enfants et les jeunes soient à même d'affronter les violences qu'entraîne pour eux, la transformation de la conjoncture. S'agissant des pays francophones de l'Afrique au sud du sahara dont les enfants sont devenus de véritables entités chaotiques ingouvernables ces dix dernières années par l'élargissement du fossé entre les élites et le reste de la population, il convient d'observer, que la pauvreté ne se résume pas au manque d'argent : elle s'exprime aussi par un manque de ressources - en matière d'éducation y compris l'instruction, de santé et de cohésion sociale (⁹)

Le travail et l'éducation de l'enfant dans les 21 pays francophones d'Afrique au sud du sahara est le prisme par lequel on traduit mieux et simultanément l'obsolescence d'un modèle socio-économique et l'exigence d'émergence d'un autre modèle en gestation dont il convient de corriger rapidement les perversions :

- l'obsolescence des pratiques dites culturelles d'apprentissage dans un contexte d'économie informelle ou d'activités de survie. Les parents confiaient l'enfant à un de leur proche dans le cadre de la fratrie ou du clan au sens large pour l'initier à la vie d'adulte.

L'enfant acquiert des habilités professionnelles et une éducation; préparation à la vie de futur adulte sans être réduit au rang d'esclave. Il est en général logé, bien entouré sur le plan affectif et sa sécurité n'en est pas menacée pour autant et il garde le lien avec ses parents biologiques. L'avènement du salariat en ville et le syndrome de l'argent facile ont perverti la solidarité villageoise traditionnelle. Accepter de se voir confier l'enfant de son village pour des raisons de poursuite de scolarité entamée au village, a engendré des dévoiements; renforcé en cela par le phénomène d'école buissonnière. Loin de ses parents, l'enfant est, certes scolarisé mais n'est plus éduqué. Avec les dysfonctionnements chroniques des institutions et la quasi inexistence des lieux de resocialisation, le travail précoce s'impose à l'enfant comme à la fois comme un débouché et une impasse. Un débouché quand il est de temps en temps payé, au risque d'y laisser sa santé. En revanche, cela devient une impasse lorsque, pour le recruter, les marchands du temple usent des subterfuges. Le sachant sans abri; sans attache en ville et sans éducation mais moyennement scolarisé, on lui offre une activité occupationnelle même précaire. Face à un avenir aléatoire, il n'a aucun choix. Les différentes composantes de l'économie informelle ne visent nullement à professionnaliser; de surcroît à rendre performant qui que ce soit. Il n'y a pas captation d'externalités positives du secteur formel, par le secteur informel pour être déversées (la théorie du déversement) dans le secteur informel.

- Quant au modèle socio-économique en gestation, il s'agit de celui généré par la fragilisation et la fragmentation de l'Etat et des communautés. L'Etat providence n'existant pas en Afrique; c'est la famille qui joue le rôle de l'Etat providence, le mauvais repérage des points d'intrication avec la modernité et

8 Karl Popper « société ouverte et société fermée »; on ne fait pas le bonheur de la société contre son gré.

9 Brian Keeley « Le Capital Humain ; Comment le savoir détermine notre vie » Editions OCDE 2007.

l'échec de l'articulation et l'imbrication avec les valeurs de liberté font des enfants, des victimes collatérales. Les industries minières, les armées de libération et les milices privées jouent la carte de l'ethnie et devant le délabrement des systèmes d'apprentissage et de scolarisation, se substituent à ces systèmes. Ces structures supplétives d'apprentissage font travailler les enfants ; parfois dès 7 ans comme réparateurs de deux-roues ou comme commis dans un commerce ou comme domestiques. Les structures supplétives d'apprentissage font travailler les enfants dans des conditions telles que l'exploitation économique de ces derniers, est considérée en elle-même comme une forme de traitement cruel et inhumain, de l'asservissement humiliant et dégradant notamment lorsque doivent travailler en plein soleil, sans nourriture et sous les insultes , parfois au détriment de leur présence à l'école. Il est courant de voir les enfants travaillant sur des hauteurs dangereuses et dans des espaces confinés. Ces esclavagistes des temps modernes justifient ces traitements avilissants pour l'enfant, de pratiques culturelles lorsque les ONG les dénoncent.

Le travail et l'éducation des enfants en Afrique au sud du Sahara en général et en Centrafrique en particulier est davantage une impasse qu'un débouché professionnel. On est plutôt dans le registre de corvée que de l'éducation et de création des conditions d'accumulation de capital humain et social. Il y a un lien évident avec la situation économique des parents et la nécessité d'asseoir une légitimité politique.

II-2 : Empowerment et/ou ingénierie territoriale ; comme conditionnalités et instrument d'élaboration de mesures politiques et de mise en place de mécanismes démocratiques. .

Le travail et l'éducation de l'enfant est désormais intriqué dans la mondialisation; phénomène résultant lui-même de l'intégration des secteurs économique et financier à l'échelle mondiale. L'intérêt supérieur de l'enfant souffre de se trouver devant une sorte d'injonction paradoxale de la mondialisation à travers le monde et pourtant, tous les travaux de recherche concluent à l'irréfutable lien entre pauvreté et travail illégal et illégitime des enfants à travers le monde. Nul ne doute qu'il convient de donner du sens à l'éducation inclusive de l'enfant et non se cantonner dans la scolarisation. La pauvreté est la cause principale du travail de l'enfant - même sans apprentissage et sans débouché. Il est, dans des conditions non conflictuelles, source de revenu additif des parents et proches . En majorité issus de familles pauvres, ces enfants, sans statut légal et donc non repérables, peuvent alors faire l'objet de toutes les traites et exploitations économiques possibles et imaginables. Que faire d'autre, à l'exception du modèle macroéconomique développé infra en tant que création normative d'alternative face à la mondialisation ! La lutte contre le travail illégal de l'enfant et la question de son éducation repose sur la problématique communautaire; un programme global qui met en avant les communautés de vie , de quartiers et de villages, qui peuvent être les lieux privilégiés de l'intégration des différences dès lors que les populations concernées sont incitées à s'engager ensemble, dans la voie d'un développement social plutôt que d'avoir à subir les contraintes et les dommages d'une régression communautaire ; c'est sur la base de l'empowerment ou l'approche de lutte contre la pauvreté; *the capability approach* au sens Amartya Sen. Cette approche repose sur l'idée que le fait communautaire qui relie, naturellement, un groupe de personnes entre elles , sur un plan territorial ou / et même ethnique, culturel et religieux, peut nourrir une certaine capacité collective d'initiatives , qui seront bénéfiques à chacune d'entre elle. Le travail communautaire fondé sur cette approche vise à renforcer le capital social du groupe et, par cela même,

celui de chacun de ses membres qui seront alors moins isolés et plus solidaires entre eux, notamment pour accéder au logement, à l'emploi et, globalement, à une qualité de vie enrichissante.

Le concept d' « empowerment » , employé depuis des décennies aux Etats-unis et émergeant récemment en France dans les champs de l'entrepreneuriat et de la bonne gouvernance, sous-tend un rôle actif des populations dans les processus d'action collective au niveau local, peut être expérimenté dans le champ du travail et l'éducation des enfants en Afrique. Les experts ont relevé qu'en Centrafrique , le modèle managérial dominant est la tendance à l'injonctif et le prescriptif plutôt qu'à l'incitatif voire à l'implication des parties prenantes à l'organisation.

L'empowerment et l'ingénierie territoriale favoriserait la coopération avec les ONG et constituerait une régulation normative d'alternative face à l'évocation de la particularité des traditions ancestrales ou les pratiques culturelles dont se prévalent certaines autorités pour faire barrage à des coopérations qui pourraient se révéler profitables pour les enfants. L'empowerment ou l'approche par capacité, facilitant le renforcement des capacités humaines et organisationnelles va se révéler un instrument de veille et d'interpellation devant la juxtaposition entre l'Etat formel et légal mais éloigné et illégitime aux yeux des chefs coutumiers.

Enfin, s'agissant de l'approche territoriale ou l'ingénierie territoriale, la problématique du travail et l'éducation des enfants gagnerait à mieux intégrer le concept de développement communautaire afin de sortir de la compétition ou concurrence entre les légitimités rétrogrades, les chevauchements de compétences et/ou la carence des ordres juridiques, administratifs et techniques accompagnés de leurs procédures obscurantistes qui ignorent à quel point le développement est un faisceau d' intrications et d'articulations de réalités humaines. Par exemple l' injonction participative; conditionnalité requise pour l'octroie d'une subvention des bailleurs de fonds, mise en oeuvre sans un accompagnement suffisant des populations cibles, conduit trop souvent, sur le terrain à des désillusions démobilisatrices et à des procédés contreproductifs alors qu'il faut davantage susciter la complémentarité entre des acteurs locaux lorsqu'il s'agit de la recherche de satisfaction des besoins et intérêts de proximité..

Conclusion .

« Etre homme, c'est précisément être responsable. . »

Antoine de ST Exupéry.

Le travail et l'éducation des enfants est une des problématique du développement . En tant que composante économique intégrante de l'intérêt supérieur de l'enfant tel que le définit juridiquement la CIDE, celle-ci appelle un travail dans le long terme et l'implication de toutes les composantes des différentes communautés pour les convaincre du danger de l'ostracisme sous toutes ses formes et de celui de la stigmatisation. En la matière, plus que jamais, la co-éducation doit être d'actualité et à l'ordre du jour et devenir la grille de lecture de référence en matière d'éducation, d'empowerment et d'ingénierie territoriale .

Une des solutions se trouve aussi dans l'amélioration des droits économiques où résident la véritable source du mal notamment par la répercussion de ces droits dans les instruments juridiques dont les législations nationales et les standards internationaux.

Il faut donner une vraie légitimité politique, sociale et sociétale à la question du travail et de l'éducation de l'enfant en donnant un sens à la scolarisation. Cette légitimité consiste à éradiquer la pauvreté par l'assainissement de l'environnement économique. On peut, par exemple élaborer un corpus de recherche par l'approche longitudinale et la compréhension des motivations des enfants sachant que le travail et l'éducation des enfants est multifactoriels dans sa causes et que le phénomène oppose une forte résistance à une définition unique.

Ce contre lequel nous, nous insurgeons, c'est notre incapacité à comprendre les déterminants du travail et l'éducation des enfants en Centrafrique notamment les fondements du clivage entre pratiques dite culturelles de l'apprentissage par le travail, de l'adulte en devenir qu'est l'enfant, et l'absence de qualification professionnelle . Il est plus qu'évident que le travail de l'enfant n'est pas un débouché au sens professionnel puisqu'il n'est pas payé du moins rémunéré en numéraire même forfaitairement. C'est aussi une situation d'impasse puisqu'il n'est pas recruté à partir d'une qualification et n'a pas vocation à être qualifié; la branche informelle de l'économie Centrafricaine n'a guère connu la théorie du déversement. En général le travail de l'enfant, sous l'angle de l'aide est une source de revenu additif pour les parents et n'entraîne pas dans l'impasse car, il est parfois accompli par des enfants ayant parfois un bon parcours de scolarisation, inséré dans des lieux de socialisation ou de resocialisation.

Bibliographie et notes de lecture complémentaires.

I) Articles:

- Les enfants, une marchandise ? (Agir contre la traite des enfants Fédération internationale de Terre des hommes -Fondation Terre des Hommes n° ISBN 2-9700457-1-0
- Manifeste de Paul Gérin-Lajoie « 30 ans l'éducation pour tous Mai 2007
- Globalisation, droits de l'homme et éducation de Jacques Hallak « Document de travail de la série : contributions de l'IIEP n° 33 . Publication Unesco Paris 1999
- Le statut des enfants pauvres en Europe du XIX^e siècle « Mélanie Marchand « Mémoire de DEA Université de Caen
- Savoirs et questions sur l'insertion et la transition professionnelles. Francis Vergne Novembre 1998. Dossiers de l'institut de la FSU
- Un monde digne des enfant (précité)

II) Rapports .

- Les armes contre la vie ; plaidoyers pour le contrôle du commerce des armes; Secours Catholique « Caritas France »